# Aide à la mise en œuvre d'un projet sportif « jeune » au sein d'un club

## 1) Conclusion de l'enquête sur le fonctionnement des EdG de la région

La plupart des clubs ont répondu…Merci à eux ! Quelques constats généraux :

- Les clubs ont souvent un **responsable "jeunes"** identifié….Ce qui est une bonne chose car **l'enseignant professionnel ne peut pas tout gére**r !!!
- Le Tableau d'affichage existe....mais est souvent **incomplet** ! Doivent figurer en priorité : le planning des entraînements, le calendrier des compétitions, le suivi des drapeaux,.....
- **Le projet sportif est souvent absent** et la seule signature de la charte ne permet pas de dire s'il est effectif. D'autant que la charte n'est pas un projet d'A.S mais une préconisation de structuration. De même, l'énoncé des thèmes abordés lors des cours (practice, putting,....) est insuffisant...
- Il manque de nombreux Parcours Drapeaux et ceux-ci ne sont quasiment jamais **PERMANENTS**!
- La plupart des clubs participent aux animations (départementales, régionales) « jeunes »
- Une réflexion doit être menée sur les actions à mener sur les « cadets » ou comment accompagner les jeunes lors de leur "sortie" de l'EdG…
- Les tarifs proposés sont variables…mais la différence entre les prestations (loisir/compétition) n'est pas souvent significative

Suite à cette enquête, nous vous proposons quelques pistes pour mettre en œuvre un **projet sportif « jeunes »** au sein du club et adapter l'organisation de la formation des jeunes en conséquence.

## 2) Eléments communs de structuration de l'école de golf et du projet sportif

Postulat : pour optimiser le fonctionnement d'une école de golf, il est nécessaire de constituer une **équipe** d'éducateurs professionnels et de bénévoles qui pilote un **projet sportif**. Cette équipe est regroupée au sein de la commission « Jeunes » de l'association sportive.

### a. A quoi sert cette équipe ?

Elle est présidée par un **binôme** formé par le responsable « jeunes » et l'éducateur professionnel et est composée, entre autres, de deux jeunes (si possible un garçon et une fille) et de deux parents de jeunes golfeurs.

Elle veille à la mise en place et au respect des principes de la **charte des Ecoles de Golf**, en particulier :

- Renseigne le **tableau d'affichage** dédié spécifiquement à l'Ecole de Golf : règlement intérieur, informations des jeunes et des parents (résultats des tests, moyenne scores SP, performances en compétitions fédérales,…)
- Met en œuvre le **projet** « Ecole de Golf », **intégré au projet sportif du club**, garantissant notamment :
  - La participation aux **compétitions** départementales, régionales, nationales
  - L'utilisation des **outils fédéraux** : drapeaux, suivi index et moyenne de score SP,…
- Prévoit et suit le **budget**, présenté et validé, gère les relations institutionnelles avec l'AS (ou le gestionnaire), organise des **bilans** réguliers entre parents, éducateurs, joueurs,……

#### b. Rôle du responsable « jeunes »

Il aide l'enseignant professionnel pour :

- **les formalités administratives et logistiques de l'EdG** :
  - licences, certificats médicaux, inscriptions des jeunes aux compétitions,…
  - enregistrements et suivi des tests (drapeaux, index, moyenne de score SP…)
  - organise la logistique des déplacements individuels et par équipes : hébergement, déplacements, repas,…

- **l'organisation pédagogique de l'EdG :**
  - organisation des groupes (niveau, motivation, planning,….), définition des objectifs de l'année pour chaque jeune et **suivi régulier** de leur progression (drapeaux, index,…)
  - coordination des bénévoles qui interviennent dans le fonctionnement de l'école de golf : animation d'ateliers, **accompagnement des jeunes sur le parcours**
  - réunions **régulières** avec les parents et les jeunes golfeurs

Afin de se tenir informé des évolutions de l'activité « jeunes », il est en **contact régulier** (mail, téléphone, site internet de la ligue, de la fédération,…) avec :

- les autres responsables jeunes des clubs et le responsable « jeunes » du comité départemental
- la ligue et le coordonnateur de l'ETR

## 3) Quelques pistes sur le contenu du projet sportif « jeunes »

Postulat : une École de golf doit laisser la possibilité à chaque jeune de choisir en toute connaissance de cause le type de pratique qu'il souhaite avoir (« sport » ou « détente »). Le choix se décidera dès l'obtention du premier index après échanges et accord entre l'enseignant, le responsable jeunes, les parents et le jeune. Un jeune pourra passer d'un groupe « DETENTE » à un groupe « SPORT», ou inversement, en cours d'année, en fonction de l'évolution de son investissement et de ses résultats.

#### a. Les drapeaux et le premier niveau de formation des jeunes golfeurs

L'enseignement du swing de golf et plus généralement, la formation du golfeur, n'a pas de sens sans une **mise en application sur le terrain**. C'est pour cela que **chaque séance** doit être décomposée en deux séquences consécutives (de 1h à 1h30), l'une avec un enseignant de golf et l'autre avec un ou plusieurs bénévole(s) qui, sous les consignes de ce dernier, encadrera un **parcours** à thème.

Quelque soit le niveau de pratique, il est donc important de faciliter l'accès **régulier** à un parcours adapté. Pour cela, le parcours « **Drapeaux** » doit être balisé en **permanence** afin que les enfants puissent jouer **REGULIEREMENT** sur **LEUR** parcours, adapté, et suivre leur progression.

Les drapeaux jalonnent autant la progression du joueur en terme de **performance** (score à réaliser) que par l'acquisition de **connaissances**, dîtes « d'accompagnement », qui en font un **golfeur** : étiquette, connaissance progressive des règles en situation, gestion de son score et savoir techniques adaptés (cf. classeur : « les drapeaux = mode d'emploi). Ils constituent un bon repère pour établir le « programme » de formation des jeunes golfeurs.

### b. Le(s) groupe(s) « compétition »

A partir du moment où les enfants se sont classés et s'engagent dans une pratique « sportive », il convient de prévoir :

- Des horaires et des volumes d'entraînement différents : 3 entraînements réguliers dans la semaine, dont au moins 2 encadrés par un éducateur professionnel, pour un volume moyen de **10h** d'entraînement / semaine.
- Des objectifs et des contenus différents permettant la mise en place d'un entraînement suivi, planifié, organisé par rapport à un programme d'épreuves et centré autour de la **performance en compétition**
- **Des budgets et des tarifs différenciés** : l'adaptation du volume d'entrainement au type de pratique implique des **coûts différents** pour le club et donc un tarif d'inscription différent

*Remarque* : pour ces joueurs, toutes les compétitions doivent être jouées en **stroke-play** afin de suivre leur progression grâce à l'évolution de leur **moyenne de score** et non plus leur index !!!